



Le 6 novembre 2009

L'Alliance Renault-Nissan, le CEA et le F.S.I. signent en présence de Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie, une lettre d'intention sur la création d'une joint venture pour développer et produire des batteries pour véhicules électriques en France

Une lettre d'intention a été signée le 5 novembre 2009 par l'Alliance Renault-Nissan, le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et le Fonds Stratégique d'Investissement (F.S.I.) en vue de créer une joint-venture qui développerait et produirait des batteries pour véhicules électriques, sous le haut-patronage de Christian Estrosi, Ministre chargé de l'Industrie.

Renault, Nissan et le CEA devraient investir dans ce projet et apporter leur expertise technique, ainsi que leurs infrastructures. En lien avec sa mission d'investisseur de long terme dans les entreprises, au service de la compétitivité du pays, le F.S.I. se joindra au projet et y contribuera à hauteur de 125 millions d'euros. En vue de compléter le financement du projet, la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.) a accepté d'étudier un prêt pouvant représenter jusqu'à 50 % des 280 millions d'euros d'emprunts totaux.

La joint-venture entre Renault, Nissan, le CEA et le F.S.I. se concentrerait sur la recherche avancée, l'industrialisation et le recyclage de batteries pour véhicules électriques. La joint-venture prévoit de produire des batteries à partir de mi-2012 sur le site de Flins, situé à 30 km de Paris. La capacité de production envisagée atteindrait 100 000 batteries par an. L'investissement de la première phase de ce projet est estimé à 600 millions d'euros.

Les batteries produites par la joint venture pourront être vendues à tout constructeur automobile. L'Alliance Renault-Nissan utiliserait ses usines européennes de batteries situées en France, au Royaume-Uni et au Portugal pour équiper ses véhicules électriques produits en Europe.

La joint-venture développera des technologies afin de recycler les batteries sur site, ce qui participera au respect des principes du développement durable.

A ce jour, le gouvernement français a pris plusieurs initiatives destinées à promouvoir la mobilité zéro-émission, parmi lesquels des appels d'offres publics et privés sur des achats groupés permettant de constituer un marché de flottes de 100 000 véhicules d'ici 2015, la confirmation d'un super-bonus de 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique jusqu'en 2012 et le développement d'infrastructures au travers d'un investissement de 900 millions d'euros, financé par les pouvoirs publics français.

Bernard Bigot, Administrateur général du CEA a ajouté : « *Grâce à son savoir-faire reconnu dans les domaines des énergies bas carbone et des technologies pour le développement durable, le CEA sera un acteur clé des programmes de R&D de la joint-venture. Nos partenaires peuvent compter sur le soutien total des équipes de recherche du CEA pour accompagner leur ambition d'être un leader du marché du véhicule électrique* »

Vous pouvez lire l'intégralité de ce communiqué, diffusé à la presse le 5 novembre 2009, en consultant le site internet www.cea.fr/presse

communiqué interne